



Condamnation agression sexuelle mineurs

Par Gwen2900000

Bonjour,

Un ami à moi est accusé d'agression sexuel de mineur à mineur (cousines) les faits remontent à quand il en avait 15 ans il en a 23 aujourd'hui. Il va bientôt être jugé au tribunal pour enfants , je voulais savoir quel est les sanctions possibles ?

Par Isadore

Bonjour,

Son avocat pourra mieux le renseigner. Voyez cette page, sachant que du fait de sa minorité au moment des faits, les peines encourues sont diminuées :

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2274]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2274[/url]